

trimestriel N° 224 - septembre 2024

Une rentrée sans ministre !

Pour une fois nous avons pu faire une rentrée centrée sur nos classes sans agitation médiatique démagogique ou presque.

Que ça fait du bien ! Cela en était presque apaisant !

Hélas ce ne sera pas suffisant, Le nouveau gouvernement devra prendre en compte les conséquences sur les personnels du bilan de 7 années Macron à l'éducation (avec 4 ministres depuis 2022).

Les résultats du baromètre Unsa éducation font apparaître une montée de la défiance et de la désillusion chez les professionnels de l'éducation et de la formation.

En plus de la rémunération, l'amélioration des conditions de travail et la prise en compte de la santé des personnels apparaissent plus que jamais urgentes.

C'est à ce prix que l'employeur pourra retenir ses personnels.

Le budget dévolu à l'éducation ne saurait être sacrifié, attention système au bord de la rupture !

Pour cette nouvelle année, le Se-Unsa 12 reste à vos côtés !

Nous espérons vous retrouver lors d'une RIS ou lors de notre congrès départemental le mercredi 4 Décembre !

A bientôt,
l'équipe du Se-unsd 12.

Directeur de publication:
Sébastien Ségur
N° C.P.P.A.P. :
0919S06209
ISSN 2646-40-47

Prix du numéro : 1 euro

Imprimé par le SE Unsa 12

Dispensé de timbrage



s o m m a i r e

2- Quoi de neuf en cette rentrée dans le second degré ?

- Le conservatoire départemental de musique en danger, les projets avec les écoles aussi !

- Programme des RIS 2024 2025

3- Découpage des circonscriptions 1er degré : un manque de moyens pour un redécoupage plus efficace



Quoi de neuf en cette rentrée dans le second degré ?

Les groupes de besoin

Pour cette rentrée, les élèves de 6ème et de 5ème sont répartis dans des « groupes de besoin » en français et en maths dans le cadre de la réforme du « choc des savoirs ». Dans l'objectif annoncé de remonter le niveau en français et en mathématiques (de plus en plus mauvais selon la dernière enquête Pisa), les élèves de 6ème et 5ème sont répartis en groupe, à effectifs réduits si possible, dans le but de « répondre plus efficacement à l'hétérogénéité de niveau ».

Les groupes de besoin dans les collèges ont contraint les équipes pédagogiques (enseignants et chefs d'établissement) à mettre en place tant bien que mal ce nouveau dispositif au mois de juin et juillet pour cette rentrée de septembre. Un calendrier tardif a accentué les tensions dans les équipes avec des emplois du temps et une organisation qu'il a fallu mettre en œuvre en très peu de temps et qui a parfois provoqué des vœux moins bien pris en compte, des amplitudes horaires plus grandes et des emplois du temps à trous. Les cours ont été organisés en « barrette » demandant à tous les professeurs des matières concernées d'être présents aux mêmes horaires, ce qui a rendu la tâche des emplois du temps plus compliquée.

Chaque établissement a trouvé sa formule pour mettre en place cette réforme. Certains établissements préfèrent attendre un peu avant de lancer la nouvelle organisation et ne constitueront les groupes de niveau qu'après le retour des vacances de Toussaint après avoir exploité les résultats des évaluations des 6ème. Dans d'autres les groupes sont déjà fait avec les mêmes dans les deux matières en gardant de l'hétérogénéité par exemple.

La réforme du brevet

La réforme du brevet prévue dans le choc des savoirs ne sera finalement pas mise en œuvre pour la session 2024-2025. Les textes officiels n'ayant pas été publiés à temps, il n'y aura finalement aucun changement pour les élèves de 3ème qui passeront le brevet cette année.

Le conservatoire départemental de musique en danger, les projets avec les écoles aussi !

Le Syndicat National des Enseignants Artistes (SNEA)-UNSA 12 a appelé à la grève ce mardi 17 septembre avec la CGT pour dénoncer la mort lente du conservatoire. Une douzaine de postes est gelée et craint la suppression, les finances du conservatoire allant au plus mal. Le soutien insuffisant du Conseil Départemental oblige le conservatoire à augmenter ses tarifs.

Outre le tri social qui va se faire pour l'apprentissage individuel de la musique avec l'augmentation des tarifs, l'UNSA Education et le Se-UNSA sont particulièrement inquiets. En effet, plusieurs écoles et collèges ont déjà fait savoir que cette augmentation ne permettra probablement pas de conserver la totalité des projets. Les élèves de l'Aveyron pouvaient bénéficier de dispositifs leur permettant de découvrir et apprendre la musique avec des spécialistes. C'est toute une classe qui pouvait participer, que les élèves soient issus de milieux favorisés ou non. Aujourd'hui cette mixité sociale est remise en cause.

C'est pourquoi le Se-UNSA et l'UNSA Education soutiennent les actions de nos collègues enseignants artistes et du SNEA-UNSA et étaient présents à la manifestation qui se tenait à Rodez.

Le SNEA-UNSA cherche à savoir si d'anciens élèves du conservatoire ont pu mettre à profit leur expérience acquise au sein des actions menées par le conservatoire vers d'autres publics. Cela prouverait ainsi à la direction du conservatoire l'intérêt de poursuivre les activités à destination de toutes et tous. N'hésitez pas à nous contacter pour que nous vous mettions en lien.



Réunions d'informations Syndicales

Nous vous proposerons au cours de l'année plusieurs temps d'informations syndicales.

Ces réunions se dérouleront en présentiel ou en distanciel sur des créneaux de 3h que vous pouvez déduire de vos temps d'animations pédagogiques.

● 9 octobre de 9h à 12h - Decazeville
Education Prioritaire QPV/REP quels changements à venir ?

● 13 novembre de 9h à 12h - Millau
S'armer juridiquement

● 27 novembre de 9h à 12h ou de 14h à 17h - Rodez :
Ma retraite je la prépare

● 4 décembre de 15h à 18h - Rodez :
Préparer le congrès national du Se-uns

● 15 janvier de 9h à 12h - Rodez :
Les clés de ma carrière

● 12 février de 9h à 12h - Rodez :
Accueillir un enfant hautement perturbateur

● 30 avril de 9h à 12h - Millau :
Aménagement de l'espace et climat scolaire.

● Mars - Rodez :
Spécial Mouvement

Rendez-vous sur notre site pour des articles détaillés et inscriptions au fur et à mesure de l'année.

Découpage des circonscriptions 1er degré : un manque de moyens pour un redécoupage plus efficace

Au cours de ces 10 dernières années, l'Aveyron a été coupé et redécoupé en 6 ou en 5...

En 2020 un découpage en 5 circonscriptions a été décidé sans concertation.

Nous avons régulièrement demandé à ce que cette carte soit revue.

Ces deux mardis 17 et 25 septembre, un groupe de travail (GT) et un Comité Spécial d'Administration (CSA) nous ont permis de dialoguer avec la Dasen et les IENs quant au redécoupage des circonscriptions.

L'UNSA Education regrette que ce GT arrive tard dans la procédure de réflexion et que nos remarques et inquiétudes arrivent donc à la fin d'un processus. Même si c'est mieux que par le passé, nous regrettons aussi que les équipes de circonscription, de RASED n'aient pas été impliquées officiellement dans ce travail, ni même les représentants des parents d'élèves.

Selon L'Unsa éducation : Qu'est-ce qu'une circonscription ?

Pour les collègues c'est avant tout de la proximité.

C'est un supérieur hiérarchique que l'on connaît, qui nous connaît, que l'on va informer de difficultés importantes de gestion dans la classe et l'école et qui va nous soutenir dans la gestion de la situation, y compris en venant dans les locaux.

C'est une équipe de circonscription, des personnels ressources pour répondre à des questions administratives, pédagogiques. Là encore ce sont des personnels que l'on connaît, qui connaissent nos contextes professionnels et parfois même privés.

Ils nous connaissent car ils viennent dans nos écoles.

Mais c'est également un bassin où les enseignant.es se rencontrent, ont l'occasion d'échanger sur des pratiques, de nouer des liens, de partager du commun.

Au sein des circonscriptions interviennent des personnels RASED, les enseignants référents qui viennent voir les enfants à besoins particuliers, rencontrent leurs parents.

Ces personnels, par leur spécialisation, nous apportent une aide précieuse, indispensable pour faire vivre l'école inclusive.

Bref une circonscription c'est en fait de l'humain et de la proximité.

Malheureusement nous constatons année après année une dégradation des liens malgré des efforts constants de personnels.

Le regroupement sur Rodez a de facto distendu les liens de proximité, l'augmentation des tâches administratives a éloigné les conseillers pédagogiques du terrain.

Des écoles importantes se trouvent à 1h de la circonscription.

L'inadéquation entre la taille des circonscriptions et celle des enveloppes de déplacement ne permet pas un travail serein, programmé. Les collègues itinérants

sont amenés à intervenir dans les écoles essentiellement pour pallier à des situations d'urgence.

Nos constats de dysfonctionnement du découpage actuel :

- des circonscriptions qui correspondent pas toujours aux secteurs de collèges
- les écoles de Rodez et du Grand Rodez partagées entre plusieurs circonscriptions.
- des circonscriptions aux superficies très étendues

Notre demande : une 6ème circonscription

La création d'une 6ème circo nous apparaît indispensable pour un meilleur maillage du territoire. Elle permettrait :

- la réduction des déplacements routiers dangereux, coûteux, chronophages, peu écologiques et qui éloignent les écoles des ressources humaines.
- de meilleurs moyens de fonctionnement aux RASED et aux équipes de circonscriptions
- un nombre de PIAL plus réduits pour le pilotage des IEN
- un meilleur découpage en fonction des secteurs de collèges et des bassins de vie.

Notre regard sur cette proposition

Concernant la nouvelle proposition des circonscriptions, nous nous interrogeons sur le rattachement d'Onet le Château à Millau (AV2), pourtant globalement le même bassin de vie que Rodez. Ce choix a été fait car il y a beaucoup d'élèves, 4 écoles, des spécificités particulières à Onet, et qu'il semblait peu judicieux de le rattacher à la même circonscription que Rodez qui deviendrait une macro-circonscription en comparaison avec les autres.

La taille de la circonscription de Saint-Affrique (AV3) reste très étendue. Les services reconnaissent cette difficulté, mais elle a déjà été réduite par rapport à la précédente carte, l'axe de l'A75 a été pris en compte dans ce choix, tout comme une baisse démographique plus prononcée sur ce territoire.

Pour conclure, l'UNSA Education reconnaît le travail mené par les services de la DSDEN. Des problèmes persistent qui auraient pu être évités par la création d'une sixième circonscription. Nous insistons sur la nécessité de reconnaître et faire reconnaître réellement au rectorat la ruralité de notre département.

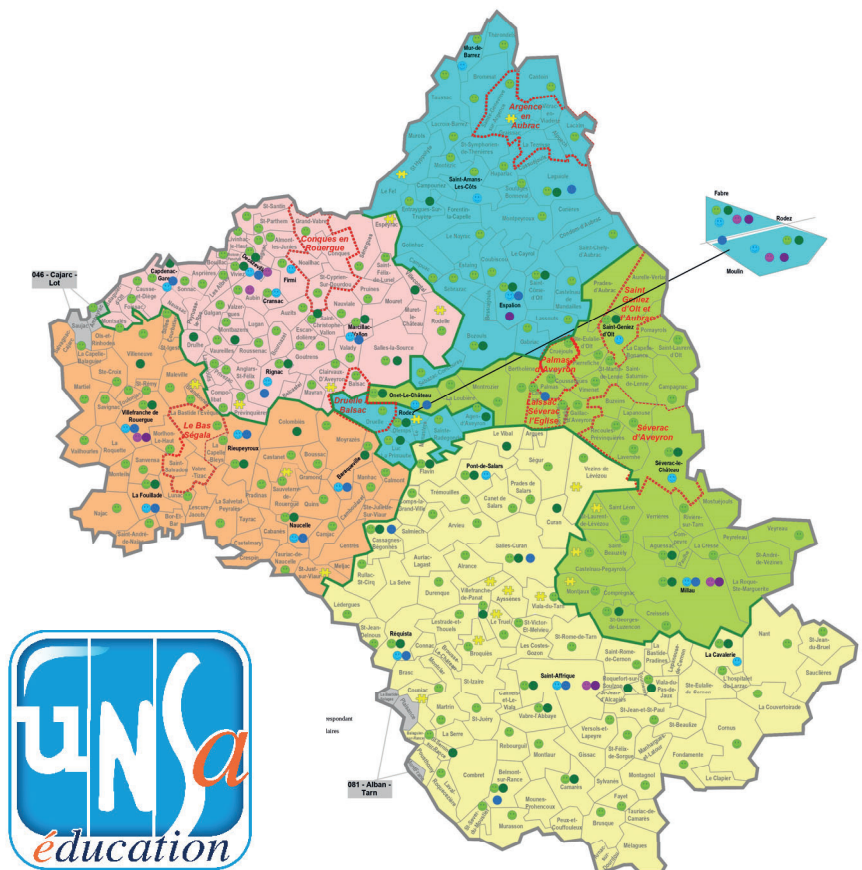
Les mêmes critères de calcul ne peuvent pas s'appliquer.

Nous subissons une double peine : pas d'argent et pas de moyens pour financer un.e Ien et une équipe de circonscription supplémentaire, mais pas d'argent non plus pour payer les frais de déplacement, et pas de moyen pour reconnaître ni le temps passé sur les routes. Etre un personnel itinérant en Aveyron c'est donc bien encourir plus de risques qu'ailleurs sans reconnaissance !

Nous ne pouvons donc nous satisfaire de cette réponse et réitérons notre demande d'obtenir des moyens supplémentaires.

Après le découpage des circonscriptions, d'autres sujets resteront sur la table : zone d'intervention des brigades, zone des T.R.S., lieu des réunions/formations,....

NB : ces informations précèdent le CDEN qui viendra valider ce projet. Informations complémentaires à retrouver sur notre site internet.



Conseil syndical

Cher/chère adhérent(e),

Notre congrès national approche à grands pas !

C'est un rendez-vous important pour le fonctionnement démocratique interne de notre organisation. Il se tiendra en **mars 2025 à Lille**. Il offre à tous les adhérent.es une occasion de faire le bilan de l'activité du syndicat et de contribuer à la définition des objectifs pour les quatre années à venir.

Lors de ce congrès national : le projet du syndicat (qui définit nos revendications et nos positionnements) est discuté, amendé, voté à partir des remontées de terrain issues des congrès départementaux et académiques.

Cette année nous t'invitons donc à participer à 2 temps importants de vie interne en novembre et décembre :

1-Renouvellement du conseil syndical

Qu'est-ce que le Conseil Syndical départemental ?

Notre syndicat est structuré par des conseils syndicaux départementaux, académiques et un conseil national. Chaque adhérent.e peut donc postuler pour en devenir membre et sera amené à s'exprimer lors d'un vote sur les candidatures.

Le conseil syndical départemental est l'instance la plus proche du terrain, c'est de celle-ci que naissent les revendications que nous portons auprès de l'administration locale.

C'est aussi le lieu de décision de nos positionnements politiques départementaux.

C'est l'instance délibérative du syndicat qui décide de l'action départementale et qui administre la section.

Les membres du Conseil Syndical se réunissent au moins une fois par trimestre (visio ou au siège à Rodez).

Le bureau départemental, chargé de la mise en œuvre des décisions, se réunit au moins une fois entre deux conseils syndicaux.

Appel à candidature

La date limite de dépôt des candidatures et des listes a été fixée au **09 octobre 2024**.

Organisation du scrutin

Chaque liste devra être accompagnée des actes de candidatures individuels de l'ensemble des colistiers. Le calendrier des opérations est le suivant :

- La période de vote est prévue du 4 novembre au 4 décembre 2024.
 - Le vote aura lieu à bulletin secret. Les bulletins sous doubles enveloppes seront adressés par la poste ou sur place au siège.
 - La date limite de réception des votes est le mardi 3 décembre 2024.
 - Le dépouillement aura lieu le mercredi 4 décembre 2024.
 - Tout adhérent pourra assister et participer au dépouillement.
- La présente information est un appel à candidatures tel que prévu au règlement intérieur.

2-L'étude du projet syndical lors de notre congrès

Notre congrès départemental aura lieu **mercredi 4 décembre**.

Ce sera l'occasion de proposer des améliorations au projet national et aussi (et surtout ?) de se retrouver entre adhérent.es pour partager un moment convivial...

Plus d'infos bientôt...

Tu l'auras compris nous comptons sur toi pour donner encore plus de force à notre syndicalisme par ta participation (quelle qu'en soit la forme : candidature, vote, présence au congrès départemental en décembre.)

A bientôt,

Amicalement.

Pour l'équipe du Se-unsA 12, Sophie Hérans



Rappel calendrier réglementaire

- Publication des appels à constitution de listes (C.S.D. et C.S.A.) jusqu'au 9 octobre 2024.
- Vote du 4 novembre au 4 décembre 2024.
- Congrès Départemental du SE-Unsa de l'Aveyron le mercredi 4 décembre 2024.
- Congrès Académique du SE-Unsa de Toulouse Janvier/Février 2025
- Congrès National du SE-Unsa à Lille du 18 au 20 mars 2025.



SE-Unsa 12
2 rue Henri Dunant
12000 RODEZ
0565426315 / Mel : 12@se-unsa.org

RENOUVELLEMENT DES CONSEILS SYNDICAUX
APPEL A CANDIDATURES ET CONSTITUTION DE LISTES

Le SE-Unsa est une organisation démocratique. Il appartient aux syndiqués de renouveler les Conseils Syndicaux qui désigneront les bureaux et les secrétaires départementaux et académiques. Tout syndiqué de la section concernée, à jour de cotisation, peut être candidat pour être membre de ces Conseils Syndicaux. L'élection du conseil syndical départemental se fait au scrutin de listes. Les sièges sont attribués à chaque liste à la proportionnelle à la plus forte moyenne.

La liste pour le conseil syndical départemental doit comporter 20 candidats, dont 2 représentant.es des retraités.es, 5 représentant.es du 1er degré, 5 représentant.es du second degré (selon le règlement intérieur départemental). Chaque liste devra être accompagnée des actes de candidatures individuels.

L'élection du conseil syndical académique se fait au scrutin uninominal à un tour. Les sièges sont attribués aux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix en respectant la composition suivante :

Le conseil syndical académique est composé de 20 membres élus et 20 membres désignés par les conseils syndicaux départementaux (selon le règlement intérieur académique).

La date limite de dépôt des candidatures et des listes a été fixée au 9 octobre 2024.

Le vote a lieu à bulletin secret sous double enveloppe.

Tout syndiqué pourra assister et participer au dépouillement.

DECLARATION DE CANDIDATURE CONSEIL SYNDICAL DEPARTEMENTAL	DECLARATION DE CANDIDATURE CONSEIL SYNDICAL ACADEMIQUE
Je candidate sur la liste de.....	
NOM :	NOM :
Prénom :	Prénom :
Corps/Fonction :	Corps/Fonction :
Etablissement :	Etablissement :
.....	
Adresse personnelle :	Adresse personnelle :
.....	
.....	
Téléphone :	Téléphone :
Courriel :	Courriel :
Adhérent-e au SE-UNSA, déclare être candidat-e à l'élection du Conseil Syndical Départemental de la section.....	Adhérent-e au SE-UNSA, déclare être candidat-e à l'élection du Conseil Syndical Académique de la section.....
A....., le	A....., le
Signature	Signature